



Référentiel de sensibilité des données des mammifères terrestres de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Décembre 2025



Informations sur le document

Historique du document :

Version	Date	Commentaires
Version 1	Décembre 2025	Version finale n°1 validée par les CSRPN du 07/12/2023 et du 03/12/2024 et par le MNHN le 20/06/2025

Date de réalisation : décembre 2025

Rédaction :

Hélène CHAUVIN - Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Yolan RICHARD - Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Relecture :

Julie DELAUGE - Conservatoire d'espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur

Citation recommandée :

CEN PACA, 2025. Référentiel de sensibilité des données des mammifères terrestres de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, version 1. Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Silene, plateforme d'occurrences taxons du SINP PACA. 23p.

Photographies de couverture (de gauche à droite) :

Lepus europaeus © V. Bertus

Myotis bechsteinii © J.-C. Tempier

Tables des matières

Préambule	4
I. Méthodologie.....	5
II. Mammifères (hors chiroptères).....	8
Calendrier et experts sollicités.....	8
Résultats de l'analyse	8
Espèces nécessitant une attention particulière.....	9
Espèces sensibles figurant sur la liste socle nationale et n'ayant pas été retenues pour la liste régionale	10
Avis du CSRPN	10
Avis du MNHN.....	10
III. Chiroptères.....	11
Calendrier et experts sollicités.....	11
Résultats de l'analyse	11
Espèces nécessitant une attention particulière.....	13
Espèces sensibles figurant sur la liste socle nationale et n'ayant pas été retenues pour la liste régionale	13
Avis du CSRPN	13
Avis du MNHN.....	14
Liste des espèces à données sensibles parmi les mammifères terrestres de PACA	15
Bibliographie	17
ANNEXE : Tableau des critères d'évaluation des taxons de mammifères terrestres en PACA	18

Préambule

Le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel (SINP) est un programme national, porté par le Ministère chargé de l'environnement et conçu comme une organisation collaborative pour la production, la gestion, le traitement, la valorisation et la diffusion des données de biodiversité. Le SINP est un des Systèmes d'information métiers du Système d'information sur la biodiversité (SIB), son organisation est décrite dans un le schéma métier du SINP approuvé le 30 août 2022 et disponible sur www.naturefrance.fr.

En Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA), Silene est le portail régional d'accès aux données naturalistes. Silene est un outil public et collectif qui informe sur la localisation des espèces de faune et de flore dans l'objectif de favoriser, par le partage de la connaissance, la prise en compte de la biodiversité et la conservation du patrimoine naturel régional. Silene est ainsi la plateforme régionale d'occurrence taxons du SINP en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En tant que plateforme habilité SINP, Silene est donc un dispositif qui doit fournir des réponses opérationnelles aux engagements de l'État (convention d'Aarhus, Directive 2003/4/CE, Plan biodiversité du 4 juillet 2018).

Le nouveau schéma métier du SINP d'août 2022 impose la libre diffusion (open data) des données, hors données sensibles. **Une donnée sensible est une donnée dont la consultation ou la communication porte atteinte à la protection de l'environnement** (article 124-4 du Code de l'environnement). Ces données sensibles doivent rester des exceptions à la règle générale en matière d'information sur l'environnement, à savoir la diffusion de l'information. Dans chaque cas particulier, **l'intérêt public servi par la divulgation est mis en balance avec l'intérêt servi par le refus de divulguer** (article 4.2 de la Directive européenne 2003/4/CE).

Chaque région élabore et met en place ses référentiels de données sensibles afin qu'ils soient pris en compte lors de la mise en conformité avec l'open data.

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur a coordonné l'élaboration des référentiels de sensibilité des données faunistiques des taxons terrestres pour le territoire de la région PACA. Cette évaluation est organisée par grands groupes taxonomiques.

Ce rapport présente les résultats de l'évaluation des **mammifères terrestres** de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.



I. Méthodologie

L'évaluation des données sensibles se base sur le guide technique réalisé par le Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) (Ichter *et al.*, 2022). Chaque choix doit être argumenté et validé par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN), puis par le MNHN. Un arrêté préfectoral est ensuite publié et les référentiels de données sensibles régionaux peuvent être intégrés sur la plateforme du SINP régional et national.

Un élément est considéré comme potentiellement sensible s'il répond **simultanément aux trois critères** de sélection du guide méthodologique (tableau 1) :

- critère A : risque d'atteinte volontaire
- critère B : sensibilité intrinsèque
- critère C : effet de la diffusion

Le critère A concerne le risque d'atteinte volontaire sur un taxon, plus précisément l'élément est-il soumis à une activité humaine pouvant lui être néfaste ? Les atteintes ont été appréhendées, dans la mesure du possible, à l'échelle des populations.

Le critère B concerne la sensibilité intrinsèque du taxon, à savoir le taxon est-il menacé ou à risque ? Ce critère a été rempli sur les listes rouges PACA lorsque celles-ci existaient ; à défaut, comme c'est le cas pour les Poissons, ce sont les listes rouges France qui ont été utilisées.

Le critère C concerne l'effet de la diffusion, plus précisément l'objectif est de savoir si la diffusion des données risque d'augmenter de manière immédiate et irrémédiable à court terme le préjudice portant sur le taxon (décrit au critère A). Pour répondre à ce critère, le sous critère C-1 concernant la disponibilité de l'information dans le domaine public a été évalué en fonction de la disponibilité des données de manière massive et facilement trouvables.

Pour les taxons validant ces trois critères, les **conditions de floutage** ont ensuite été déterminés selon les définitions du guide méthodologique, à savoir les règles d'application, le niveau de floutage et la durée de floutage de la donnée (tableaux 2 et 3).



Tableau 1. Synthèse des critères du guide méthodologie nationale

Critère A : Risque d'atteinte volontaire dans la région ou dans un même contexte	Si oui	Si non
A-1) L'espèce est-elle sujette à atteinte directe de type prélèvement ou dérangement (comestible, collection, utilisation médicinale, industrielle, photographie, commerce, chasse, pêche, horticulture, destruction volontaire...) ?	Passer à la question suivante	Données non sensibles à la diffusion
A-2) Y a-t-il des cas connus susceptibles d'affecter l'état des populations ? Ou existe-t-il des éléments objectifs d'un risque sur l'état de conservation à l'avenir ?	Espèce potentiellement sensible (voir critères B et C)	Cas à débattre
Critère B : Sensibilité intrinsèque de l'espèce	Si oui	Si non
B-1a) Si l'espèce figure sur une liste rouge régionale ou nationale (voire européenne ou mondiale le cas échéant) selon la méthodologie UICN : est-elle considérée vulnérable (VU), en danger (EN) ou en danger critique d'extinction (CR) ? (sauf cas particulier de déclin d'une population encore répandue = non sensible)	Espèce potentiellement sensible (voir critères A et C)	Passer à la question suivante
B-1b) S'il n'y a pas de liste rouge régionale ou nationale pour le groupe concerné, ou que l'espèce a été évaluée quasi menacée (NT) ou en données insuffisantes DD par la liste rouge : <ul style="list-style-type: none"> l'espèce est considérée comme très rare (faible effectif ou surtout très peu de stations) au niveau régional (p. ex. issue des listes d'espèces déterminantes ZNIEFF) l'espèce est fragile en raison d'une dynamique démographique faible 	Espèce potentiellement sensible (voir critères A et C)	Passer à la question suivante
B-2) L'espèce n'est pas particulièrement menacée mais son milieu ou la communauté d'espèces dont elle est caractéristique est très sensible en cas de fréquentation ou dérangement.	Cas à débattre	Données non sensibles à la diffusion
Critère C : Effet de la diffusion de l'information (La disponibilité de l'information augmente elle le risque ?)	Si oui	Si non
C-1) Les informations sont-elles déjà dans le domaine public, ou déjà connues des personnes ou groupes de personnes susceptibles de porter atteinte aux populations ?	Données non sensibles à la diffusion	Passer à la question suivante
C-2) L'espèce est-elle facilement trouvable (ou accessible) sur le terrain, pour un observateur connaissant la biologie de l'espèce ?	Potentiellement sensible (voir critères A, B et les éléments de contexte)	Cas à débattre

Tableau 2. Synthèse des conditions d'application du floutage des données sensibles

Condition	Description/exemple
Statut biologique	Reproduction, hibernation, swarming, sédentaire
Comportement	Hibernage, dortoir, swarming, nourrissage jeunes, sédentaire, territorial...
Stade de vie	Stade de développement (adulte, juvénile, larve...)
Période (année)	Sensibilité applicable sur les données observées il y a moins de N années
Période (mois)	Sensibilité applicable sur les données observées entre les mois X et Y (p. ex. pour ne flouter les occurrences d'espèces qu'en période de reproduction)
Dénombrement	Individu, ponte, colonie
Indices de présence	Galerie, terrier, tanière, gîte





Tableau 3. Synthèse des niveaux de floutage possibles pour les données sensibles

Surface (km ²)	Surface (ha)	Correspondance maillage
1 km ²	100 hectares	Maille 1 km
4 km ²	400 hectares	Maille 2 km
25 km ²	2 500 hectares	Maille 5 km
100 km ²	10 000 hectares	Maille 10 km
400 km ²	40 000 hectares	Maille 20 km
2 500 km ²	250 000 hectares	Maille 50 km
5 000 km ²	500 000 hectares	Maille 70 km
Aucune diffusion	NA	NA

Pour les groupes taxonomiques à très forte richesse spécifique et aux connaissances plus ou moins lacunaires (comme celui des invertébrés), **le tableau de critères du guide méthodologique a été rempli uniquement pour les espèces sur lesquelles un éventuel sujet de vulnérabilité était présent.**

Il a été inclus à la réflexion de chaque groupe taxonomique les **espèces absentes ou non-revues** sur le territoire et qui pourraient être (re)trouvées dans la région PACA.

Lorsque cela a été possible, une présentation de la démarche a été réalisée au sein des **COPIL et/ou COTECH des espèces bénéficiant d'un PNA ou PRA** afin d'assurer une cohérence entre ces politiques publiques. Les animateurs de ces plans ont été invités systématiquement aux ateliers d'experts afin de porter l'avis des PNA/PRA concernés. Lorsque leur présence n'a pas été possible, leur avis a été demandé par écrit et porté à la connaissance des experts et du CSRPN.

Un rapprochement avec les **SINP régionaux des territoires limitrophes** a été réalisé afin d'avoir une cohérence de floutage.

II. Mammifères (hors chiroptères)

Les mammifères (hors chiroptères) forment un groupe relativement bien connu. Deux espèces bénéficient d'un plan national d'actions (le Loup gris *Canis lupus* et la Loutre d'Europe *Lutra lutra*) dont une espèce bénéficie d'une déclinaison régionale en PACA (la Loutre d'Europe). Certains cortèges sont en lacune de connaissances : les micromammifères et les petits carnivores. Néanmoins, la connaissance actuelle a permis de réaliser une évaluation sur l'ensemble du cortège des mammifères terrestres (hors chiroptères) de la région PACA (**72 taxons, espèces exotiques incluses**).

CALENDRIER ET EXPERTS SOLLICITES

L'atelier des experts régionaux s'est tenu le **17 novembre 2023** et a été animé par Hélène Chauvin (CEN PACA).

Experts présents (atelier d'experts)	Experts sollicités non présents mais ayant transmis leur avis*
Mathieu CLAIR (OFB)	Michel BOUCHE (expert naturaliste)
Mathieu KRAMMER (expert naturaliste)	Jean-Michel BOMPAR (expert naturaliste)*
Luc SOURET (expert naturaliste)	Marie CANUT (Parc national du Mercantour)*
	Nicolas FUENTO (LPO PACA, animateur PRA Loutre d'Europe, et coordinateur régional des suivis Castor d'Eurasie et Campagnol amphibie)*
	Olivier GERRIET (Musée d'histoire naturelle de Nice)
	Sébastien LAGUET (ONF)
	Françoise POITEVIN (experte naturaliste)*
	Philippe ORSINI (expert naturaliste)


RESULTATS DE L'ANALYSE

Une espèce marine ayant une partie de son cycle de vie sur le milieu terrestre a été intégrée dans cette analyse, il s'agit du **Phoque moine** *Monachus monachus*. Cette espèce a été ajoutée dans l'analyse car, bien que disparue dans la région depuis 1969, de nouvelles données de présence sont à signaler à Bastia (Corse). Il est donc probable que l'espèce puisse revenir sur le territoire de PACA si les milieux favorables à l'espèce sont présents.

Les experts ont également analysé trois espèces émergentes qui sont en cours de colonisation ou fortement suspectées ou qui devraient arriver dans la région dans un avenir très proche. Il s'agit du **Chacal doré** *Canis aureus*, du **Chat forestier** *Felis silvestris* et du **Lynx boréal** *Lynx lynx*.

Neuf espèces valident le **critère A** compte tenu de l'attrait naturaliste, du braconnage et autres dérangements que peuvent subir ces espèces.

Parmi elles, huit espèces remplissent le **critère B** par leur statut liste rouge nationale ou par la fragilité de leur population.



Sept de ces huit espèces remplissent le **critère C** car les données précises ne sont pas disponibles et il est facile de détecter l'espèce avec des coordonnées précises. Il s'agit du **Castor d'Eurasie** *Castor fiber*, du **Chacal doré**, du **Chat forestier**, du **Loup gris**, de la **Loutre d'Europe**, du **Lynx boréal**, et du **Phoque moine**.

Bien que le **Castor d'Eurasie** remplisse tous les critères de la méthodologie, les experts ont estimé que la population régionale était dans une dynamique très favorable et que la diffusion des données précises via le SINP n'influencerait pas négativement cette dynamique. **Cette espèce n'a donc pas été retenue dans le référentiel de sensibilité régional.**

Il est donc proposé les floutages suivants pour les espèces ressortant comme sensibles :

- 🌿 l'ensemble des données de **tanières et de juvéniles de Loup gris** (afin de couvrir les sites de rendez-vous) à la **maille 10x10km** ainsi que l'ensemble des données de **Loup gris** sur les départements **des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse** (qui correspondent au front de colonisation) à la **maille 5x5km** ;
- 🌿 les données de **catiche de Loutre d'Europe** et les données dont **l'effectif est supérieur à 1** (ce qui correspondrait à l'installation de l'espèce) à la **maille 5x5km** ;
- 🌿 les données de **Phoque moine** supérieures à l'année 1969 (date de dernière observation en région) à la **maille 10x10km** ;
- 🌿 l'ensemble des données de **Lynx boréal** à la **maille 10x10km** ;
- 🌿 les données de tanières de **Chacal doré** à la **maille 10x10km** ;
- 🌿 les données de **gîtes de reproduction du Chat forestier** à la **maille 10x10km**.

ESPECES NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

Une attention particulière a été portée sur deux espèces qui ne remplissaient pas l'entièreté des critères de la méthodologie nationale :

- 🌿 **le Putois d'Europe** *Mustela putorius*. Cette espèce ne remplit pas l'ensemble des critères de la méthodologie. Néanmoins, l'espèce semble être en déclin ; une proposition de classement en protection nationale est en cours par le réseau associatif national. L'espèce est chassable mais peu ou pas chassée en région (du moins pas recherchée directement). Les experts ont estimé qu'il n'y avait pas de risque à libérer les données de cette espèce. **Néanmoins, cette espèce pourra être ré-évaluée à la faveur d'une liste rouge régionale ou d'un changement de statut sur la liste rouge nationale** ;
- 🌿 **le Blaireau européen** *Meles meles*. En effet, cette espèce est soumise à certains dérangements ainsi qu'à des destructions volontaires, notamment au niveau des blaireautières (obstruction) liés à des difficultés de cohabitation (blaireautières au niveau des talus, digues ou parcelles agricoles). Néanmoins, son statut liste rouge ne permet pas de valider le critère B. **Si son statut liste rouge venait à évoluer (à la faveur de l'élaboration d'une liste rouge régionale), il s'agirait de ré-évaluer cette espèce au titre de la diffusion SINP.**

Une attention particulière devra être portée dans les années à venir sur l'arrivée potentielle d'une nouvelle espèce, le **Porc-épic à crête** *Hystrix cristata*. Cette espèce est en pleine expansion en Italie et est présente dans les environs de Cunéo (Italie). Elle devrait arriver sur le territoire régional par les environs de Menton. Il est fort à parier qu'un fort attrait naturaliste et des dérangements voire des destructions volontaires pourraient atteindre cette nouvelle espèce. Néanmoins, les experts ont jugé qu'il était prématuré d'ajouter cette espèce dans le présent référentiel de sensibilité ; celui-ci pourra être révisé à la faveur de l'apparition de l'espèce sur le territoire.

ESPECES SENSIBLES FIGURANT SUR LA LISTE SOCLE NATIONALE ET N'AYANT PAS ETE RETENUES POUR LA LISTE REGIONALE

La liste socle nationale de sensibilité (version 2.0) comprend trois espèces sensibles de mammifères hors chiroptères dont une n'a pas été retenue dans la liste régionale : l'**Ours brun** *Ursus arctos*.

Cette espèce n'est pas présente en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et n'a donc pas été retenue pour cette raison.

La liste socle nationale de sensibilité (version 3.0, parue en 2024) fait mention d'une nouvelle espèce pour ce groupe taxonomique : le Putois d'Europe. Cette espèce n'a pas été retenue dans la liste régionale de sensibilité pour les raisons évoquées dans le paragraphe précédent (§ « Espèces nécessitant une attention particulière »).

AVIS DU CSRPN

Les experts du CSRPN réunis le **07/12/2023** ont validé la sensibilité de ces six espèces (Loup gris, Loutre d'Europe, Phoque moine, Lynx boréal, Chacal doré, Chat forestier) avec les floutages proposés ci-dessus.

AVIS DU MNHN

Les experts du MNHN ont pu évaluer la méthodologie mise en place pour évaluer chaque taxon et établir la liste de sensibilité régionale. Ils ont rendu leur avis le **20/06/2025** et notent un respect du cadre national dans la démarche d'élaboration de cette liste.

Les experts du MNHN ont émis un **avis scientifique et technique favorable** à la sensibilité des données **de Loup gris, de loutre d'Europe, de Phoque moine, de Lynx boréal, de Chacal doré et de Chat forestier** aux conditions de floutage proposées par les experts et le CSRPN.



III. Chiroptères

Les chiroptères forment un groupe bien connu et bien étudié. L'ensemble du cortège bénéficie d'une déclinaison régionale d'un plan national d'actions. Les **30 espèces présentes** en PACA ont été étudiées au vu de la bonne connaissance sur ces taxons.

CALENDRIER ET EXPERTS SOLLICITES

L'atelier des experts régionaux s'est tenu le **7 septembre 2023** et a été animé par Hélène Chauvin (CEN PACA).


Experts présents (atelier d'experts)	Experts sollicités non présents mais ayant transmis leur avis
Laetitia BANTWELL (GCP et Département des Bouches-du-Rhône)	Marc CORAIL (Parc national des Ecrins)
Jean-Michel BOMPAR (GCP)	Jean-Christophe GATTUS (ONF)
Raphaël COLOMBO (indépendant)	Lénaïc ROUSSEL (Naturalia Environnement)
Emmanuel COSSON (GCP et animation du PRA Chiroptères)	Erwann THEPAULT (indépendant)
Mathieu FAURE (Naturalia Environnement)	Laurène TREBUCQ (indépendante)
Pierrick GIRAUDET (indépendant)	Olivier VINET (ONF)
Alexandre HAQUART (indépendant)	
Roland JAMAULT (indépendant)	
Géraldine KAPFER (indépendante)	
Sarah LE LEZ (CEN PACA)	
Delphine QUEKENBORN (GCP)	
VESPER'ALPES (représentée par Raphaël COLOMBO)	

La démarche et l'état d'avancement ont été présentés au sein du COPIL du **PRA Chiroptères le 24 janvier 2023** et au sein du COTECH de ce **PRA le 14 décembre 2023**.

RESULTATS DE L'ANALYSE

Le groupe d'experts a validé que le **critère A** de la méthodologie nationale est rempli pour toutes les espèces de chiroptères par le fait que toutes les espèces de PACA peuvent subir un dérangement voire une destruction volontaire en gîte à un moment de leur cycle biologique (voire à plusieurs saisons) (sous-critère A1). Des cas sont connus et listés (ou fortement suspectés) qui ont porté atteinte à la conservation d'une population (en gîte bâti, en cavité souterraine...) (sous-critère A2).





Quatre espèces valident automatiquement le **critère B** par leur statut liste rouge française (sous-critère B1a). Dix espèces classées NT ou DD valident ce critère B par la dynamique démographique faible de ces espèces (sous-critère B1b). Concernant les 15 espèces restantes, il a été considéré par les experts que ces espèces peuvent, à un moment de leur cycle biologique, se retrouver en cavités avec d'autres espèces menacées ou sont associées à des milieux fragiles (milieux humides, zones rupestres, vieilles forêts) (sous-critère B2) ; ce qui valide le critère B pour ces espèces. **L'ensemble des espèces valide donc ce critère B.**

Concernant le **critère C**, les données précises ne sont actuellement pas disponibles dans le domaine public (hormis dans quelques documents type DOCOB, pour certaines données) (critère C1). La détectabilité est aisée en gîte si l'on dispose de la localisation précise du gîte. Cette détectabilité est difficile pour les données hors gîtes. **Les experts ont estimé que le critère C est donc rempli pour l'ensemble des espèces.**

En conclusion, les 30 espèces de chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur ressortent donc comme sensibles au vu de la méthodologie nationale.

Des échanges ont eu lieu sur le **type de donnée** concerné par cette sensibilité de diffusion. **L'ensemble des experts se sont accordés sur le fait que cette sensibilité ne porte que sur les données en gîtes.**

Plusieurs propositions ont été faites :

- 🍃 flouter l'ensemble des données d'occurrence en gîtes de toutes les espèces ;
- 🍃 flouter l'ensemble des données d'occurrence en gîtes et les autres types de données dans un rayon d'1km autour de chaque gîte afin de prendre en compte les données de capture et données acoustiques qui seraient réalisées en sortie de gîtes ;
- 🍃 ne flouter les données d'occurrence que de certains gîtes ou seulement pour certaines espèces, sur lesquels l'enjeu de conservation est le plus fort ;
- 🍃 flouter toutes les données d'occurrence (en gîtes et hors gîtes) mais seulement pour certaines espèces.

Les experts ont exprimé la non-sensibilité des données d'occurrence hors gîtes et ont considéré qu'il fallait privilégier un floutage basé sur des critères simples à mettre en œuvre pour faciliter leur mise en application tant au niveau régional que national.

Des discussions ont eu lieu sur le niveau de la maille de floutage. Une minorité d'experts indiquent qu'avec une maille 5x5km, il y aurait environ une soixantaine de gîtes majeurs qui pourraient facilement être retrouvés en recoupant différentes informations cartographiques alors qu'il serait plus difficile de le faire s'ils étaient floutés à la maille 10x10km.

La majorité des experts s'entend sur **l'importance que les données précises au sein des gîtes soient mises à disposition uniquement sur demande argumentée (nominative) au titre du SINP afin qu'elles puissent bien être prises en compte dans les projets.**

Par consensus, les conditions de floutage suivantes ont donc été proposées :

- 🍃 **les données d'occurrence hors gîtes, quel que soit le taxon, ne sont pas considérées comme des données sensibles et seront donc diffusées précisément librement ;**
- 🍃 **les données d'occurrence au sein des gîtes de toutes les espèces seront floutées pour le tout public à la maille 5x5 km ; il a été proposé d'inclure à ce référentiel les six genres** auxquels pourraient être attachées des données d'occurrence au sein de gîtes d'espèces indéterminées (*Eptesicus*, *Myotis*, *Nyctalus*, *Pipistrellus*, *Plecotus*, *Rhinolophus*).

ESPECES NECESSITANT UNE ATTENTION PARTICULIERE

Une attention particulière devra être portée dans les années à venir sur l'arrivée potentielle d'une nouvelle espèce qui est en pleine expansion via les Alpes orientales (Slovaquie, arrivée en France via la Suisse et/ou l'Italie). Il s'agit du **Murin de David** *Myotis davidii*. Les experts ont jugé qu'il n'était pas pertinent à l'heure actuelle d'inclure cette espèce dans le référentiel régional de données sensibles. Si cette espèce apparaissait en région, le référentiel pourrait alors être révisé.

ESPECES SENSIBLES FIGURANT SUR LA LISTE SOCLE NATIONALE ET N'AYANT PAS ETE RETENUES POUR LA LISTE REGIONALE

La liste socle nationale de sensibilité (version 2.0) comprend quatre espèces sensibles de chiroptères qui n'ont pas été retenues dans la liste régionale : le **Rhinolophe de Méhely** *Rhinolophus mehely*, le **Murin d'Escalera** *Myotis escalera*, le **Murin des marais** *Myotis dasycneme* et le **Murin du Maghreb** *Myotis punicus*.

Le Rhinolophe de Méhely est considéré comme une espèce éteinte à l'échelle nationale.

Les trois autres espèces ne sont pas présentes en PACA.

Pour ces raisons, ces espèces n'ont pas été retenues dans le référentiel régional de sensibilité.

La liste socle nationale de sensibilité (version 3.0, parue en 2024) fait mention d'une nouvelle espèce : le **Murin de Corse** *Myotis nustrale*. Comme son nom l'indique, il s'agit d'une espèce endémique de Corse et n'est donc **pas présente en région PACA**. Elle n'apparaît donc pas dans le référentiel régional.

AVIS DU CSRPN

CSRPN du 07/12/2023

Les experts du CSRPN réunis le **07/12/2023** se sont interrogés sur la sensibilité des données dans tous les types de gîtes (notamment dans les arbres et les bâtiments). La localisation des gîtes arboricoles étant indispensable pour les gestionnaires forestiers et ces gîtes étant souvent constitués d'un réseau d'arbres gîtes, les experts du CSRPN ont jugés que ces données n'étaient pas sensibles à la diffusion. De la même façon, les gîtes en bâtiments n'ont pas été jugés comme sensibles à la diffusion de par la difficulté d'accès à ces gîtes ; les ouvrages d'art ont été jugés non sensibles pour la même raison.

Le CSRPN a donc validé la sensibilité des chiroptères uniquement **pour les données de gîtes cavernicoles naturels ou associés** (mines abandonnées, tunnel, etc.), à la **maille 5x5km**.

L'ordre Chiroptera a été ajouté par le CSRPN au listing des 36 taxons liés aux chiroptères car malgré l'absence de donnée de ce taxon dans Silene, il existe des données rattachées à ce taxon sur la plateforme nationale et qui pourrait contenir des informations de gîtes.



CSRPN du 03/12/2024

Suite au premier avis du CSRPN, les experts chiroptérologues ont souhaité contester celui-ci et en demandé une ré-évaluation. Ils ont adressé un courrier au CSRPN exposant leurs arguments et répondant aux questionnements sur l'accessibilité physique des gîtes arboricoles et en bâti ainsi que sur l'accessibilité des données.

Un groupe de travail du CSRPN s'est réuni pour ré-étudier ce cas à la lumière de ces nouveaux arguments et a estimé que l'avis des experts était légitime, tout en exprimant le souhait que la libération de la donnée sur les gîtes à chiroptère puisse se dérouler par étape et aller plus loin, en fonction des moyens techniques et des retours face aux risques que représente la libération de la donnée pour ces gîtes. Les experts du CSRPN ont également pris connaissance du référentiel national des données sensibles qui définit la sensibilité de toutes les données de gîtes.

Les experts du CSRPN réunis le **03/12/2024** ont ainsi validé la sensibilité de toutes les espèces de chiroptères avec une application d'un floutage sur l'ensemble **des données de gîtes (quel que soit leur type)**, à la **maille 5x5km**.

AVIS DU MNHN

Les experts du MNHN ont pu évaluer la méthodologie mise en place pour évaluer chaque taxon et établir la liste de sensibilité régionale. Ils ont rendu leur avis le **20/06/2025** et notent un respect du cadre national dans la démarche d'élaboration de cette liste.

Les experts du MNHN ont émis un **avis scientifique et technique favorable** à la sensibilité des données **de gîtes de l'ensemble des espèces, genres et ordre de chiroptères** présentes en PACA aux conditions de floutage proposées par les experts et le CSRPN.





Liste des espèces à données sensibles parmi les mammifères terrestres de PACA

Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire	Élément de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
Autres mammifères	<i>Canis aureus</i>	Chacal doré	Toutes les données de tanières	10x10 km	Permanente
Autres mammifères	<i>Canis lupus</i>	Loup gris	Toutes les données de tanières et les sites de rendez-vous (juvéniles) / Toutes les données pour le 13 et 84	10x10 km / 5x5 km (13 et 84)	Permanente
Autres mammifères	<i>Felis silvestris</i>	Chat forestier	Toutes les données de gîtes de reproduction	10x10 km	Permanente
Autres mammifères	<i>Lutra lutra</i>	Loutre d'Europe	Toutes les données de catiche + toutes les données dont l'effectif > 1	5x5 km	Permanente
Autres mammifères	<i>Lynx lynx</i>	Lynx boréal	Toutes les données	10x10 km	Permanente
Autres mammifères	<i>Monachus monachus</i>	Phoque moine	Toutes les données > 1969	10x10 km	Permanente
Chiroptères	<i>Barbastella barbastellus</i>	Barbastelle d'Europe	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Eptesicus nilssonii</i>	Sérotine de Nilsson	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Eptesicus serotinus</i>	Sérotine commune	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Hypsugo savii</i>	Vespère de Savi	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Minioptère de Schreibers	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis alcathoe</i>	Murin d'Alcathoe	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis bechsteinii</i>	Murin de Bechstein	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis blythii</i>	Petit Murin	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis brandtii</i>	Murin de Brandt	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis capaccinii</i>	Murin de Capaccini	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis crypticus</i>	Murin cryptique	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis daubentonii</i>	Murin de Daubenton	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis emarginatus</i>	Murin à oreilles échanquées	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente



Groupe	Nom latin	Nom vernaculaire	Élément de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
Chiroptères	<i>Myotis myotis</i>	Grand Murin	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis mystacinus</i>	Murin à moustaches	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Nyctalus lasiopterus</i>	Grande noctule	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Nyctalus leisleri</i>	Noctule de Leisler	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Nyctalus noctula</i>	Noctule commune	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Pipistrelle de Kuhl	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Pipistrelle de Nathusius	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Pipistrelle commune	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Pipistrelle pygmée	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Plecotus auritus</i>	Oreillard roux	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Plecotus austriacus</i>	Oreillard gris	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Plecotus macrobullaris</i>	Oreillard montagnard	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Rhinolophus euryale</i>	Rhinolophe euryale	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Grand rhinolophe	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Petit rhinolophe	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Tadarida teniotis</i>	Molosse de Cestoni	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Vespertilio murinus</i>	Sérotine bicolore	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Eptesicus</i>	-	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Myotis</i>	-	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Nyctalus</i>	-	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Pipistrellus</i>	-	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Plecotus</i>	-	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Rhinolophus</i>	-	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente
Chiroptères	<i>Chiroptera</i>	-	Toute donnée en gîte	5x5 km	Permanente

Bibliographie

Dentz C., Buono L. & Cosson E., 2018. Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur – 2018-2025. Groupe Chiroptères de Provence, Région PACA, DREAL PACA. 88 p.

Gatti S., 2021. Plan national d'actions en faveur du Lynx boréal – 2022-2026. Ministères de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires & DREAL Bourgogne-Franche-Comté, 172p.

Ichter J., Robert S., Touroult J. (coord.), 2022. Sensibilité des données à la diffusion. Guide technique du SINP. v2.0. Paris, 24 pp.

Ichter J., Rodinson E., Maurel N., Robert S., 2024. Sensibilité à la diffusion des données du SINP. Liste nationale des espèces et des habitats. Version 3.0. PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD). hal-04395647v3

Kuhn R., Simonnet F., Arthur C. & Barthélemy V., 2019. Plan national d'actions en faveur de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) 2019-2028. SFPEM & DREAL Nouvelle-Aquitaine, Poitiers, 89 pp.

Ministère de la Transition écologique et solidaire & Ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 2018. Plan national d'actions 2018-2023 sur le Loup et les activités d'élevage. 100p.

Rigaux P., 2017. Protéger le Putois d'Europe. Etat de conservation en France et demande d'inscription sur la liste des mammifères protégés. Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFPEM). 92p.

Touroult J., 2016. SINP. Liste nationale des taxons potentiellement sensibles et des conditions de sensibilité/non sensibilité de la donnée, Version 2.

UICN France, MNHN, SFPEM & ONCFS, 2017. La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Mammifères de France métropolitaine. Paris, France. 16p.



ANNEXE : Tableau des critères d'évaluation des taxons de mammifères terrestres en PACA

Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
mammifères	Belette d'Europe	O	N								
mammifères	Blaireau européen	O	O			N	N				
mammifères	Bouquetin des Alpes	O	N								
mammifères	Campagnol agreste	N									
mammifères	Campagnol amphibie	N									
mammifères	Campagnol de Fatio	N									
mammifères	Campagnol de Savi	N									
mammifères	Campagnol des champs	N									
mammifères	Campagnol des neiges	N									
mammifères	Campagnol fouisseur	N									
mammifères	Campagnol provençal	N									
mammifères	Campagnol roussâtre	N									
mammifères	Campagnol souterrain	N									
mammifères	Castor d'Eurasie	O	O			O	N	O	-	-	-
mammifères	Cerf élaphe	O	N								
mammifères	Cerf sika	O	N								
mammifères	Chacal doré	O	N (pressenti)		O	N	N	O	Données de tanière	10x10 km	P
mammifères	Chamois	O	N								

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
mammifères	Chat forestier	O	N (pressenti)			N	N	O	Données de gîte de reproduction	10x10 km	P
mammifères	Chevreuil européen	O	N								
mammifères	Crocidure des jardins	N									
mammifères	Crocidure leucode	N									
mammifères	Crocidure musette	N									
mammifères	Crossope aquatique	N									
mammifères	Crossope de Miller	N									
mammifères	Daim européen	O	N								
mammifères	Écureuil à ventre rouge	N									
mammifères	Écureuil gris	N									
mammifères	Écureuil roux	N									
mammifères	Fouine	O	N								
mammifères	Genette commune	N									
mammifères	Hérisson d'Europe	O	N								
mammifères	Hermine	O	N								
mammifères	Lapin de garenne	O	N								
mammifères	Lérot	N									
mammifères	Lièvre d'Europe	O	N								
mammifères	Lièvre ibérique	O	N								
mammifères	Lièvre variable	O	N								
mammifères	Loir gris, Loir	N									
mammifères	Loup gris	O	O	O			N	O	Données de tanière et site de rdv / toutes les données du 13 et 84	10x10 km / 5x5 km	P
mammifères	Loutre d'Europe	O	N (pressenti)			O	N	O	Données de catiche et effectif > 1	5x5 km	P
mammifères	Lynx boréal	O	O	O			N	O	Toutes les données	10x10 km	P

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
mammifères	Marmotte des Alpes	O	N								
mammifères	Marte des pins	O	N								
mammifères	Mouflon à manchettes	O	N								
mammifères	Mouflon d'Arménie	O	N								
mammifères	Mulot à collier	N									
mammifères	Mulot alpestre	N									
mammifères	Mulot sylvestre	N									
mammifères	Musaraigne alpine	N									
mammifères	Musaraigne carrelet	N									
mammifères	Musaraigne couronnée	N									
mammifères	Musaraigne du Valais	N									
mammifères	Musaraigne pygmée	N									
mammifères	Muscardin	N									
mammifères	Pachyure étrusque	N									
mammifères	Phoque moine	O	O			O	N	O	Toutes les données > 1969	10x10 km	P
mammifères	Putois d'Europe	O	N (pressenti)		O		N	N			
mammifères	Ragondin	O	N								
mammifères	Rat des moissons	N									
mammifères	Rat musqué	O	N								
mammifères	Rat noir	N									
mammifères	Raton laveur	O	N								
mammifères	Renard roux	O	N								
mammifères	Sanglier	O	N								
mammifères	Souris d'Afrique du Nord	N									
mammifères	Souris grise	N									
mammifères	Surmulot	N									

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
mammifères	Tamias de Sibérie	N									
mammifères	Taupe aveugle	O	N								
mammifères	Taupe d'Europe	N									
mammifères	Vison d'Amérique	O	N								
chiroptères	Barbastelle d'Europe	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Grand Murin	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Grand rhinolophe	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Grande Noctule	O	O	O			N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Minioptère de Schreibers	O	O	O			N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Molosse de Cestoni	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Murin à moustaches	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Murin à oreilles échancrées	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Murin cryptique	O	O				N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Murin d'Alcatheo	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Murin de Bechstein	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Murin de Brandt	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Murin de Capaccini	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Murin de Daubenton	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Noctule commune	O	O	O			N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Noctule de Leisler	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Oreillard gris	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Oreillard montagnard	O	O	O			N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Oreillard roux	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Petit Murin	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Petit rhinolophe	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Pipistrelle commune	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P

O : oui / N : non / P : permanent





Groupe	Nom vernaculaire	A1	A2	B1a	B1b	B2	C1	C2	Éléments de floutage	Niveau de floutage	Durée de floutage
chiroptères	Pipistrelle de Kuhl	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Pipistrelle de Nathusius	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Pipistrelle pygmée	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Rhinolophe euryale	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Sérotine commune	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Sérotine de Nilsson	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Vespère de Savi	O	O			O	N	O	Données en gîte	5x5 km	P
chiroptères	Sérotine bicolore	O	O		O		N	O	Données en gîte	5x5 km	P

O : oui / N : non / P : permanent





Email : contact@silene.eu

Document réalisé par :



Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Pôle Biodiversité Régionale

Mission réalisée avec le soutien de :



Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région SUD - Provence-Alpes-Côte d'Azur